

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 64 (1956)
Heft: 1

Artikel: La médaille vaudoise d'utilité publique
Autor: Lavanchy, Ch.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-49519>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La médaille vaudoise d'utilité publique

(Notice complémentaire)

Lors de la publication de cette médaille en 1949¹, nous n'avions pas connaissance de la lettre ci-après qui donne des précisions sur la frappe de cette médaille et a permis d'orienter nos recherches :

Lausanne, le 28^e Juin 1808.

La MONNAIE CANTONALE

au Petit Conseil du Canton de Vaud à Lausanne.

Citoyens Conseillers !

J'ai l'honneur de vous présenter les coins de la Médaille d'utilité publique, et les médailles que le Petit Conseil a désiré qu'on en frappât ; savoir, 6 en or et 30 en argent, j'y ai joint 20 petites boîtes en maroquin vert, à filet d'or, pour les médailles en or, & à filet d'argent pour celles en argent : le tout avec un livre pour inscrire les entrées & sorties de ces médailles est renfermé dans une boîte que je propose de déposer dans le buffet à 3 clefs ; mais auparavant, le Conseil trouvera à propos sans doute, de faire l'envoy aux Membres composant la Direction de la maison de force, avant l'organisation de la Commission des Etablissements de détention et des Secours publics, de la médaille d'argent qu'il leur a décernée le 11^e aoust 1807. Ces membres sont : les citoyens Doxat de Renens, Roguin, Roqueirol, Rivier du Désert, Théophile Cazenove, Penserot-Mercier, Barbey, Curtat Pasteur, Monney ministre, Verrez ministre, & Gely ministre.

De plus la Chancellerie d'Etat de Zurich a prié le Petit Conseil de lui en faire l'envoy d'une pour compléter sa collection de médailles ; elle en offre le rembours. Je propose aussi qu'elle lui soit envoyée.

Les coins, les médailles & les petites boîtes coutent L. 981 7 batz suivant le compte acquitté ci joint dont la monnaie a fait l'avance, je prie le Petit Conseil d'en ordonner le rembours comme objet étranger au compte de l'établissement de la monnaie.

Recevez Citoyens Conseillers avec mes salutations empressées, l'assurance de ma considération.

Le Membre du P. C. chargé de la
Direction de la monnaie

L. LAMBERT.

¹ R.H.V., t. 57 (1949), p. 117 sqq.

Le rapport est adopté. La médaille pour la Chancellerie de Zurich sera envoyée par le Secrétaire du P. C. mais sans rétribution.

L'Intérieur est chargé d'envoyer celle aux membres de l'ancienne Direction de la Maison de force, en rappelant la Lettre par laquelle ils ont été avisés que le P. C. leur avait decerné cette Médaille.

La facture pour la fourniture des coins et la frappe des six médailles en or et des trente en argent est ainsi libellée :

		Doit	la Monnaie du Canton de Vaud	fr.	b.
1808					
fevr.	19	1	paire coins de médaille avec l'anneau	60	.
»	»		gravure des dits	240	.
mars	25		pour 6 Médailles en or de Ducat de 10 Ducat	480	.
»	30		pour 6 dites en argent fin		
			7 ^o 8 den à b. 45	33	.
May	12		pour 24 dites dits 27 à b. 45	121.	5
»	»		fabrication de ces dernières à b. 3	7.	2
				frs. 941.	7. —
				40	
				L. 981.	7.
Pour acquit avec remerciement					
Berne May 28 ^e . 1808					
				FUËTER	Directeur de la Monnaie

La consultation des copies de lettres du Petit Conseil et des registres des délibérations du Conseil d'Etat a permis de retrouver les six bénéficiaires de la médaille en or et une partie de ceux ayant reçu celle en argent. Certaines de ces médailles avaient été attribuées avant qu'elles ne soient frappées.

Médaille d'or

La première a été decernée le 24 septembre 1806¹ au citoyen Marc-Antoine Pellis², auteur de l'ouvrage intitulé « Elémens de l'histoire de l'ancienne Helvétie et du Canton de Vaud ».

La seconde, déjà signalée dans notre précédente publication, a été remise au D^r Perey le 9 septembre 1811³.

¹ Copies de lettres du Petit Conseil, t. 33, 1808, page 238.

² Marc-Antoine Pellis, 1753-1809, membre du Conseil législatif helvétique 1801, puis du Sénat, député vaudois à la Consulta à Paris 1803, intendant général des péages du canton de Vaud 1806, député au Grand Conseil 1808, membre de la Municipalité de Lausanne.

³ Copies de lettres du Petit Conseil, t. 52, 1811, pages 225-227.

La troisième a été attribuée le 2 juillet 1812¹ au D^r Rengger² pour son « Ouvrage sur la population du Canton de Vaud dès l'année 1803 à 1810 ».

La quatrième a été donnée le 2 juillet 1818³ à Jean-Théodore Rivier⁴, qui a grandement facilité l'achat de blé lors de la disette des années 1816-1817. Il prêta à cette occasion à l'Etat de Vaud la somme de 300 000 livres.

La cinquième a été remise le 23 juin 1826⁵ à Conrad Naef⁶, instituteur à l'Institut des sourds-muets à Yverdon.

Enfin, la sixième est revenue au professeur Develey⁷ pour l'ensemble de ses travaux, selon décision du 25 août 1835⁸ ainsi conçue : « En conséquence et après avoir rappelé les cinq cas spéciaux dans lesquels la médaille d'or d'utilité publique a été décernée, le Département propose de décerner à Mr. le Professeur Develey l'exemplaire de cette médaille qui est encore disponible. »

Voici la lettre adressée au professeur Develey le 25 août 1835⁹ :

Le Conseil d'Etat a agréé avec plaisir l'hommage que vous lui avez fait par votre lettre du 8 de ce mois d'un exemplaire de la nouvelle édition de votre cours d'astronomie, que vous venez de publier.

A cette occasion, Mr., le Conseil d'Etat a porté ses regards sur l'ensemble des ouvrages que vous avez mis au jour sur les études mathématiques et dont le mérite réel a justement attiré l'attention du monde savant. Il a d'autant mieux apprécié lui-même ces ouvrages qu'ils sont le fruit des travaux et des veilles d'un citoyen vaudois qui, dans sa carrière longue et honorable, a rendu à son pays des services réels et utiles.

¹ Copies de lettres du Petit Conseil, t. 55, 1812, page 518.

² Albrecht Rengger, né le 8 juillet 1764 à Gebensdorf, mort le 23 décembre 1835. Premier landamman de la Suisse désigné pour 1803, vécut comme médecin à Lausanne de 1803 à 1814 et reçut la bourgeoisie vaudoise ; devint en 1814 bourgeois d'honneur d'Aarau où il fut conseiller d'Etat de 1815 à 1820.

³ Registre des délibérations du Conseil d'Etat, t. 76, page 91.

⁴ Jean-Théodore Rivier-Vieusseux, né à Genève le 5 juillet 1750, mort à Lausanne le 20 juillet 1821, député au Grand Conseil dès 1813, conseiller communal de 1816 à 1821.

⁵ Registre des délibérations du Conseil d'Etat, t. 98, page 330.

⁶ Hans-Konrad Naef, 1789-1832, ~~gendre du professeur Emmanuel Develey~~, instituteur pour sourds-muets à Yverdon dès 1810 ; fonda dans cette ville un institut pour sourds-muets qui fut complètement détaché de l'Ecole Pestalozzi en 1817.

⁷ Emmanuel Develey, 1764-1839, professeur de physique et de mathématiques à l'Académie de Lausanne 1798-1833, recteur de l'Académie 1819-1822, professeur honoraire en 1833.

⁸ Registre des délibérations du Conseil d'Etat, t. 119, pages 164-165.

⁹ Copies de lettres, t. 79, page 8.

Le Conseil d'Etat, voulant vous donner une preuve de son estime pour l'ensemble de votre carrière scientifique, a décidé de vous décerner la médaille d'or d'utilité publique.

En vous transmettant ci-joint cette médaille, il espère que vous serez sensible à ce témoignage de satisfaction qui vous est donné par le gouvernement de votre pays.

Médaille d'argent

Sur trente exemplaires frappés, nous n'avons retrouvé que dix-neuf bénéficiaires.

La lettre du 11 août 1807¹ du Petit Conseil à la Direction de la Maison de Force annonce la remise d'une médaille en argent à chaque membre, ensuite de la réunion de la Maison de Force et de la Manufacture de draps de la Venoge.

Cette liste est ainsi libellée :

Noms des Membres composant la Direction de la Maison de force au moment de sa dissolution 20^e. 7^{bre} 1807 :

- Citoy. : 1 Doxat de Renens.
 2 Roguin.
 3 Roqueirol².
 4 Rivier du Désert³.
 5 Théophile Cazenove⁴.
 6 Penserot-Mercier⁵.
 7 Barbey.
 8 Curtat, Pasteur⁶.
 9 Monney, Ministre⁷.
 10 Verrey, Ministre⁸.
 11 Gély, Ministre⁹.

Le 2 novembre 1808¹⁰, ensuite de l'épidémie de petite vérole, cinq médailles d'argent ont été attribuées aux personnes ci-après :

1. Citoyen Brière, de Lonay, qui vaccina 3.000 personnes en 1806.

¹ Copies de lettres du Petit Conseil, t. 19, pages 189-190.

² Samson Roqueirol, né en 1756, secrétaire de la Commission du Grand Conseil en 1803, municipal de 1799 à 1815.

³ A aussi reçu la médaille d'or, voir ci-dessus, p. 28, note 4.

⁴ Charles-Théophile Cazenove-Roguin, 1765-1811.

⁵ Auguste-Abraham Penserot-Mercier, né à Lausanne en 1759, mort à Lausanne le 23 juin 1824.

⁶ Le doyen Louis-Auguste Curtat, 1759-1832.

⁷ François-Louis Monney, 1767-1843.

⁸ Probablement François-Louis-Benjamin Verrey, 1761-1834.

⁹ Pierre-Paul-Benoît Gély-Béranger, pasteur, né le 23 juillet 1759, mort le 26 avril 1843, municipal de 1801 à 1803.

¹⁰ Copies de lettres du Petit Conseil, t. 37, page 229.

2. M. Odier ¹, de Genève, à Vevey, membre du comité de vaccination de cette ville.
3. Citoyen Hostache ², Pasteur à Ormonts-dessous, qui a vacciné toute la paroisse.
4. Citoyen Demestral l'ainé d'Aubonne qui vaccina tous les jours et avec le plus grand zèle.
5. Citoyen Mestrezat, propriétaire à Vich, qui vaccina tous les dimanches.

Le 23 juin 1826 ³, deux médailles sont attribuées au régent Sonnay ⁴, à Nyon, et au régent Reymond ⁵, à Orbe.

En 1808, un exemplaire a été remis gracieusement à la Chancellerie de Zurich. D'autres exemplaires peuvent avoir été attribués de la même manière, car nous avons trouvé, à plusieurs reprises, la mention dans les registres de la remise de médailles vaudoises à diverses institutions, entre autres au couvent d'Engelberg.

Les recherches ont été arrêtées en 1835, date de la remise de la dernière médaille d'or. En a-t-il été refrappé depuis en or? D'autres attributions de médailles en argent doivent avoir été faites.

Nous relevons enfin que la Maison de Force était installée au troisième étage de l'hôpital de commune, soit l'actuel Collège scientifique, à la rue Mercerie. Le pénitencier a été installé ensuite à l'avenue Béthusy, à l'endroit où se trouve actuellement le Collège classique. Lors de la construction de ce pénitencier, vers 1820, le Conseil d'Etat avait fait placer dans un mur d'angle une cassette en plomb contenant des documents et des monnaies ⁶. Il n'a rien été retrouvé lors de la démolition du pénitencier à Béthusy.

CH. LAVANCHY.

¹ Probablement Louis Odier, 1748-1817, médecin célèbre, professeur, un des propagateurs de la vaccine.

² Alexandre Hostache, pasteur à Ormonts-Dessous de 1796 à 1813.

³ Registre des délibérations du Conseil d'Etat, t. 98, page 329.

⁴ Jean-Daniel Sonnay, 1782-1842, fondateur de l'Ecole de la Dausaz, à Châtillens (voir à ce sujet l'article de M^{lle} Huguette Chausson, *R.H.V.*, t. 55 (1947), p. 214 sqq.).

⁵ Il n'a pas été possible d'identifier ce Reymond dont le prénom n'est pas indiqué; selon M. S.-W. Poget, il s'agit probablement de Jean-Pierre Reymond, que les procès-verbaux mentionnent en 1838.

⁶ Registre des délibérations du Conseil d'Etat, t. 86, page 269.